

SONDAGE EN LIGNE AUPRÈS DE LA POPULATION DE TERREBONNE

RAPPORT DE SYNTHÈSE, 26 MARS 2024



Présentation de la démarche participative

Mise en contexte

La Ville de Terrebonne a initié une démarche de refonte de son plan d'urbanisme. Afin d'alimenter cette démarche, la Ville souhaite consulter sa population (élu.es, citoyens et citoyennes, commerçants, acteurs économiques, organismes communautaires, etc.) pour connaître ses besoins, ses enjeux et ses suggestions. Dans ce cadre, la Ville de Terrebonne prévoit mener cinq activités consultatives :

- Une consultation auprès des élu.e.s municipaux.
- Un sondage en ligne auprès de l'ensemble de la population.
- Une consultation auprès des acteurs économiques.
- Une consultation auprès des populations habituellement éloignées des processus de consultation.
- Un forum citoyen.

L'INM a pour mandat d'accompagner la Ville de Terrebonne dans la conception, la préparation, et l'animation de ces activités de consultation. Elle en analyse aussi les résultats qu'elle retranscrit dans des rapports synthétiques.

Le présent rapport fait état des **résultats du sondage en ligne mené auprès de la population entre le 4 décembre 2023 et le 21 janvier 2024.** Le profil des répondantes et répondants est disponible en annexe.

Ce sondage avait pour objectif de saisir les priorités et préoccupations des citoyennes, citoyens, commerçants et organismes de la Ville de Terrebonne en lien avec diverses thématiques :

- Transition écologique et développement durable
- Parcs et espaces verts
- Commerces
- Industries
- Territoire agricole
- Institutions
- Tourisme
- Habitation et densité
- Mobilité durable

Analyse et rédaction

L'INM a procédé à l'analyse des résultats recueillis à travers le sondage. Ce rapport ne présente pas l'intégralité des réponses, mais une synthèse des grandes tendances, ainsi que certaines perceptions minoritaires mais évocatrices des divergences de points de vue.

Le mandat confié à l'INM n'incluait pas de vérifier si les commentaires s'appuyaient sur des données vérifiées, ni d'en faire une évaluation factuelle, ni d'émettre de recommandations.

Les résultats du sondage sont présentés en 5 sections :

- Transition écologique, développement durable et mobilité durable
- Commerces et industries
- Territoire agricole
- Habitation et densité
- Infrastructures culturelles, sportives et de loisirs

Chacune des sections présente d'abord les principaux constats des réponses récoltées, puis les résultats pour chaque question sont présentés.

Présentation des résultats

D'entrée de jeu, l'environnement et la transition écologique sont perçus comme des thématiques prioritaires dans le cadre de la refonte du plan d'urbanisme et de ses règlements (question 1). Également, les parcs et les espaces verts, ainsi que l'habitation et la densité sont également des sujets importants aux yeux des répondantes et répondants.

Question 1 - Selon vous, quelles sont les trois (3) thématiques prioritaires à aborder dans le cadre de la refonte du plan d'urbanisme et de ses règlements ?

The state of the s		
	%	Fréquence
Environnement et transition écologique	19%	460
Parcs et espaces verts	17%	404
Habitation et densité	17%	401
Mobilité durable	10%	251
Commerces et services	9%	217
Institutions (écoles, soins de santé, lieux de culte, etc.)	9%	206
Patrimoine et culture	6%	134
Territoire agricole	5%	129
Industries et emplois	5%	111
Autre	2%	48
Tourisme	1%	31
Total		2,392

Parmi les 48 commentaires recueillis, les participantes et participants soulignent plus particulièrement l'importance d'aborder :

- La circulation automobile : protéger et revitaliser les infrastructures routières et développer des mesures pour faciliter les déplacements.
- Les installations sportives et les centres de loisirs : ajouter et développer les infrastructures de ce type.

Transition écologique, développement durable et mobilité durable

Principaux constats

- En matière de changements climatiques et d'aménagement du territoire, les Terrebonniennes et Terrebonniens ayant répondu à la question 2 du sondage, attachent une grande importance à la protection des milieux naturels, de la canopée urbaine et des milieux aquatiques (20%). Ces personnes se montrent également préoccupées par les enjeux de chaleur extrême (16%) et donc par les défis en matière de réduction des îlots de chaleur et de déminéralisation des sols (15%).
- En résonance avec les enjeux prioritaires, en matière de changements climatiques et d'aménagement du territoire, identifiés ci-dessus (question 2), les réponses à la question 3 traduisent une volonté d'agir pour la protection de l'environnement, à l'échelle locale. En effet, 97% de répondantes et répondants se disent prêts à réduire leur empreinte écologique. Les réponses aux questions 3 et 4 font ressortir, un parallélisme entre les actions que les répondants et répondantes sont prêts à poser au niveau individuel et les actions que devrait poser la municipalité.

En ce qui concerne les pistes d'action, on constate notamment les éléments suivants :

- Construction responsable: Bien que cela n'ait pas été identifié comme un enjeu principal en matière d'environnement et d'aménagement (seulement 13% de réponses à la question 2), les répondantes et répondants souhaiteraient voir la Ville de Terrebonne agir en matière de construction responsable. En effet, 20% des personnes se disent prêtes à utiliser des matériaux durables dans la construction (question 3). Toutefois, la volonté s'amenuise lorsqu'il s'agit de se voir imposer leur utilisation (15%), que les toits blancs ou végétalisés soient imposés (11%), ou que soient interdits les matériaux n'ayant pas un bon cycle de vie (9%).
- Végétalisation : Les personnes ayant répondu au questionnaire souhaitent prendre des mesures pour végétaliser leurs terrains : 19% se disent prêtes à aménager un pré-fleuri et 16% d'entre elles un potager (question 3), sans toutefois aller justifier.

- abandonner la piscine et à planter des arbres dans leurs cours (seulement 5%). En revanche, à la question 4, un tiers des répondantes et répondants souhaite que la Ville plante plus d'arbres et 17 % veulent que la Ville verdisse les stationnements.
- Mobilité durable : 74% ou plus des personnes consultées sont satisfaites ou très satisfaites du niveau de desserte et d'accessibilité actuel des institutions et infrastructures telles que les complexes sportifs, les écoles, les garderies, les bibliothèques, les salles de spectacles et les théâtres (question 9). Concernant les institutions de santé, ce sont toutefois 39% des répondantes et répondants qui expriment une insatisfaction quant à leur accessibilité.

Afin d'améliorer les déplacements, 27% des répondantes et répondants (question 15) estiment qu'il est important, entre autres, de prioriser le développement de milieux de vie denses et complets, où il est possible de circuler à pied pour faire leurs achats essentiels. L'aménagement de la Ville doit, en ce sens, se faire selon une planification d'ensemble, en amont du développement des nouveaux quartiers, selon 20% des personnes.

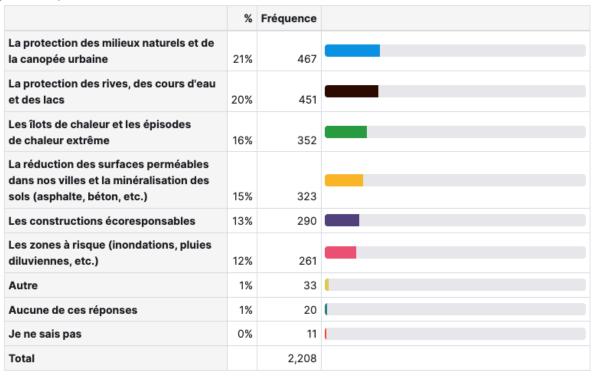
Également, 21% des répondantes et répondants (question 15) souhaitent un meilleur accès au transport actif, afin d'améliorer les déplacements. Par ailleurs, 20% des personnes se disent prêtes à réduire l'usage individuel de la voiture en faveur du transport collectif ou actif (question 3).

- Plus précisément, la question 16 permet de mettre de l'avant des exemples d'actions prioritaires pour favoriser l'accès au transport actif et collectif : 26% souhaitent que la Ville participe activement aux échanges avec l'organisme de transport en commun Exo dans le cadre de la refonte des réseaux d'autobus pour améliorer l'offre en transport collectif, puis 28% souhaitent que la Ville aménage des endroits dédiés aux piétons (trottoirs, sentiers, etc.) ainsi que des pistes cyclables pour circuler dans les quartiers entre les points d'achalandage.
- En parallèle, pour réduire la prépondérance de la voiture, la Ville devrait miser sur des mesures de sensibilisation de la population, plutôt que sur l'imposition de contraintes à l'usage de la voiture (question 16) : 15% des répondantes et répondants estiment qu'il est pertinent de faire davantage d'éducation et de sensibilisation, alors que seuls 4% souhaitent que la Ville pose davantage de contraintes au stationnement (par exemple, limiter l'offre ou tarifer davantage).
- Par ailleurs, 74% des répondantes et répondants se disent plutôt en accord ou entièrement d'accord avec l'idée que la Ville devrait mener d'importants efforts pour développer des réseaux favorables aux déplacements piétonniers (question 17). Puis, 67% des répondantes et répondants se disent plutôt en accord ou entièrement en accord avec l'idée que la Ville

devrait développer davantage des réseaux favorables aux déplacements en vélo (question 18).

Bilan des réponses

Question 2 - Y a-t-il des sujets qui vous préoccupent concernant les changements climatiques et l'aménagement du territoire ? Si oui, lesquels ? (plusieurs réponses possibles) ¹



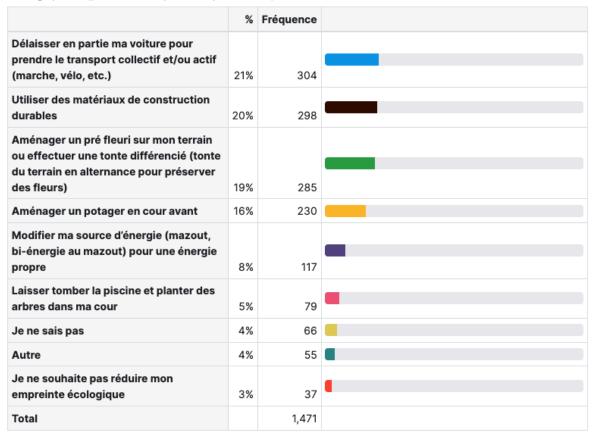
Les 33 commentaires recueillis permettent d'identifier d'autres thématiques, importantes aux yeux de la population, en matière d'environnement et de transition écologique :

- La sécurité alimentaire
- La protection et le développement des serres agricoles
- Le développement du transport en commun
- L'accès public aux cours d'eau
- L'électrification des véhicules
- L'accès à des espaces verts
- La végétalisation des rues.

REFONTE DU PLAN D'URBANISME DE LA VILLE DE TERREBONNE Sondage en ligne auprès de la population, Rapport de synthèse

¹ Erratum : dans l'énoncé « la réduction des surfaces perméables dans nos villes et la minéralisation des sols (asphalte, béton, etc.) », il faudrait plutôt lire le terme *imperméables*. Il a été décidé de conserver le résultats de cette question en raison de la clarté des exemples énumérés après la « coquille ».

Question 3 - Quel(s) geste(s) aimeriez-vous mettre de l'avant afin de réduire votre empreinte écologique ? (plusieurs réponses possibles)

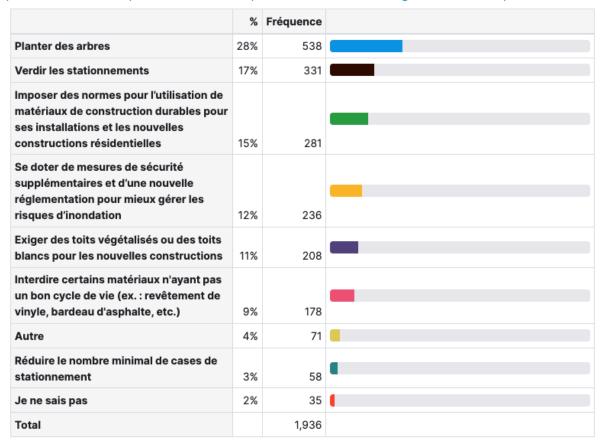


Parmi les 55 commentaires recueillis, plusieurs personnes saluent les gestes proposés mais soutiennent que certains sont difficilement réalisables. Par exemple, le fait de résider dans un condominium ne permet pas à toutes et tous de composter ou recycler, ou encore verdir leur terrain. D'autres répondantes et répondants proposent des actions supplémentaires, telles que :

- Créer un jardin nourricier.
- Reverdir la majeure partie de leur terrain.
- Opter pour du télétravail pour réduire l'utilisation de la voiture.
- Utiliser un véhicule électrique.
- Encourager l'interdiction de feux de bois dans les cours.
- Partager des ressources avec le voisinage.
- Installer un réservoir d'eau grise sous-terre pour alimenter les toilettes.
- Ajouter des panneaux solaires sur leur terrain ou leur maison.
- Réduire leur consommation de biens non-durables.
- Favoriser les commerces locaux.
- Éviter la surconsommation et réduire leur consommation d'eau.

- Réduire la quantité de déchets de leur ménage.
- Prioriser le covoiturage ou l'autopartage.

Question 4 - Selon vous, quels sont les trois premiers gestes que la municipalité devrait poser au cours des prochaines années pour faire face aux changements climatiques ?



Parmi les 71 commentaires recueillis, il est proposé notamment que la municipalité pose les gestes suivants :

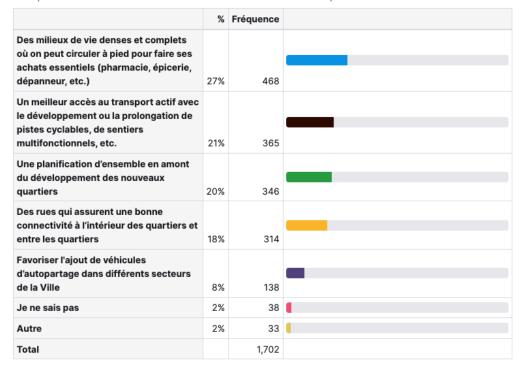
- Ralentir la construction d'immeubles à plusieurs étages et privilégier l'architecture harmonieuse avec l'environnement.
- Renforcer la protection des milieux humides et naturels par des règlements de zonage.
- Promouvoir l'usage du transport collectif et actif, et augmenter l'accessibilité des transports en commun.
- Aménager des pistes cyclables supplémentaires.
- Limiter le stationnement sur rue pour réduire le nombre de véhicules par ménage.
- Obliger les commerces à recycler.
- Créer des espaces de partage de ressources pour réduire la surconsommation.

- Sensibiliser la population aux gestes écoresponsables, au recyclage et au compostage.
- Limiter la pollution lumineuse en régulant l'éclairage nocturne.
- Interdire les feux de foyer pour réduire la pollution atmosphérique.
- Encourager les jardins communautaires pour favoriser l'autosuffisance alimentaire.
- Proscrire l'asphalte et les pavés unis pour les entrées de garage.

Question 9 - Quel est votre degré de satisfaction face au niveau de desserte et d'accessibilité aux institutions suivantes ?

	Très insatisfait(e)	Plutôt insatisfait(e)	Plutôt satisfait(e)	Très satisfait(e)	Total
Écoles	7% 45	12% 79	57% 373	24% 155	652
Garderies	8% 49	18% 114	58% 359	16% 97	619
Institutions du milieu de la santé (hôpitaux, CLSC, cliniques médicales, etc.)	11% 80	28% 196		12% 81	697
Bibliothèques, salles de spectacles et théâtres	6% 43	13% 92	53% 365	28% 192	692
Complexes et terrains sportifs	7% 49	15% 101	55% 376	22% 152	678

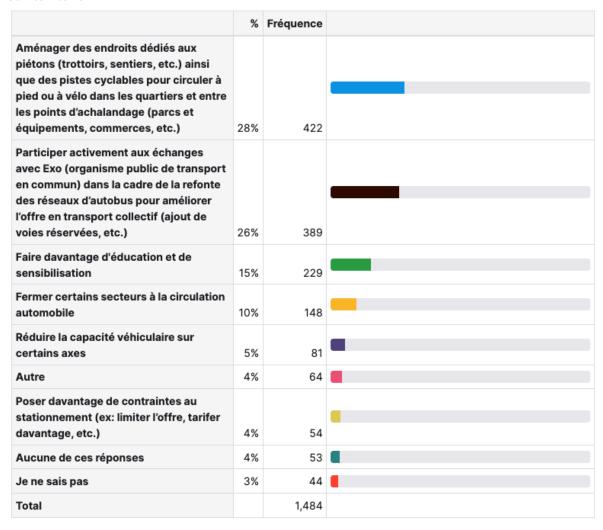
Question 15 - En matière d'aménagement, quels sont les trois (3) éléments qui devraient être prioritaires à Terrebonne afin d'améliorer les déplacements ?



Parmi les 33 commentaires recueillis, plusieurs personnes ajoutent les éléments suivants :

- Le développement du covoiturage et de l'autopartage.
- La bonification (fréquences et dessertes) et l'accessibilité du transport collectif (par exemple la gratuité du service).

Question 16 - Selon vous, quelles sont les trois solutions les plus intéressantes que la Ville de Terrebonne pourrait mettre en place pour réduire la prépondérance de l'automobile sur son territoire ?



Parmi les 64 commentaires recueillis, plusieurs personnes soulignent l'idée de :

- Développer davantage l'offre de transport collectif, notamment en bonifiant le service de train entre Montréal et Terrebonne et en augmentant la fréquence des lignes d'autobus
- Promouvoir le transport actif, notamment par un prolongement des pistes cyclables
- Favoriser les commerces de proximité
- Encourager le covoiturage et l'autopartage

Question 17 - Quel est votre niveau d'accord face à ces énoncés qui concernent le réseau piétonnier ?

Entièrement en désaccord	Plutôt en désaccord	Ni d'accord, ni pas d'accord	Plutôt d'accord	Entièrement d'accord	Total
8% 52	30% 194	24% 154	33% 217	5% 34	651
6% 42	28% 184	26% 168	36% 231	4% 24	649
6% 39	28% 181	36% 233	27% 174	2% 16	643
4%	5%	18%	41%	33%	653
	en désaccord 8% 52 6% 42 6% 39	en désaccord désaccord 8% 30% 52 194 6% 28% 42 184 6% 28% 39 181	Entièrement en désaccord Plutôt en désaccord ni pas d'accord 8% 30% 24% 52 194 154 6% 28% 26% 42 184 168 6% 28% 36% 39 181 233 4% 5% 18%	Entièrement en désaccord Plutôt en désaccord ni pas d'accord Plutôt d'accord 8% 30% 24% 33% 52 194 154 217 6% 28% 26% 36% 42 184 168 231 6% 28% 36% 27% 39 181 233 174 4% 5% 18% 41%	Entièrement en désaccord Plutôt en désaccord ni pas d'accord Plutôt d'accord Entièrement d'accord 8% 30% 24% 33% 5% 52 194 154 217 34 6% 28% 26% 36% 4% 42 184 168 231 24 6% 28% 36% 27% 2% 39 181 233 174 16 4% 5% 18% 41% 33%

Question 18 - Quel est votre niveau d'accord face à ces énoncés qui concernent le réseau cyclable ?

	Entièrement en désaccord	Plutôt en désaccord	Ni d'accord, ni pas d'accord	Plutôt d'accord	Entièrement d'accord	Total
Le réseau est sécuritaire (exposition face aux automobiles, visibilité, etc.)	7% 42		30% 192	33% 211	5% 33	644
Le réseau est confortable et convivial (éclairage, largeurs suffisantes, haltes, etc.)	6% 41	27% 175	31% 200	31% 198	4% 28	642
Le réseau favorise les déplacements utilitaires (connexion des pôles attractifs, parcours linéaires, etc.)	8% 48	25% 158	37% 233	28% 176	3% 21	636
La Ville devrait faire d'importants efforts quant au développement de réseaux favorables aux déplacements à vélo	5% 29	7% 42	22% 142	37% 238	30% 192	643

Commerces et industries

Principaux constats

- Selon les répondantes et répondants (question 5), le boulevard Moody (devenant le chemin Gascon, puis le boulevard Laurier) et le boulevard des Seigneurs, sont les secteurs les plus propices pour concentrer l'offre commerciale. À l'inverse, le secteur du Vieux-Terrebonne s'avère peu intéressant pour concentrer l'offre commerciale (9% des votes), aux yeux des participants.
- À cet égard, les réponses collectées à la question 6 précisent qu'un nombre important des Terrebonniennes et Terrebonniens fréquentent les commerces situés le long des artères commerciales (35% des votes) et les magasins à grande surface.
- Pour un nombre relativement important de personnes, les commerces doivent être facilement accessibles : 27% des répondantes et répondants (question 15) estiment d'ailleurs que l'aménagement de milieux de vie denses et complets, où il est possible de circuler à pied pour faire ses achats essentiels, est parmi les mesures prioritaires pour améliorer les déplacements à Terrebonne.
- En ce qui concerne les zones industrielles, une majorité de répondantes et répondants estiment que leur localisation et leur cohabitation avec les milieux de vie sont des enjeux importants.

Bilan des réponses

Question 5 - Selon vous, quel(s) secteur(s) seraient propices pour concentrer l'offre commerciale ?

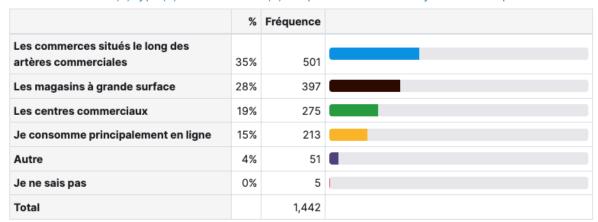
	%	Fréquence
Le boulevard Moody (qui devient chemin Gascon puis boulevard Laurier (rte 337)	31%	448
Le boulevard des Seigneurs	24%	341
La Croisée urbaine (angle des autoroutes 640 et 40)	16%	238
La montée Masson (rte 125)	13%	191
Le Vieux-Terrebonne	9%	126
Je ne sais pas	4%	55
Autre	3%	48
Total		1,447

Certains secteurs à l'extérieur des artères commerciales sont également proposés par plusieurs répondantes et répondants, à savoir :

- La Plaine
- Urbanova
- St-Louis-de-Terrebonne
- L'ensemble de Terrebonne Ouest.

Enfin, plusieurs personnes indiquent être en défaveur d'une concentration commerciale. Elles estiment qu'il est plus important de soutenir la présence de commerces de proximité et de développer l'offre commerciale sur l'ensemble des grandes artères, plutôt que de la concentrer sur un seul pôle.

Question 6 - Quel(s) type(s) de commerce(s) fréquentez-vous la majorité du temps ?



Plus de la moitié des 51 personnes ayant émis un commentaire a précisé fréquenter majoritairement les commerces de leur quartier ou de proximité. Quelques personnes disent également varier les types de commerces qu'elles fréquentent.

% Fréquence La création d'emplois et le 34% 246 développement économique La cohabitation avec les milieux de vie 32% 229 21% 151 Leur localisation sur le territoire Je ne sais pas 8% 58 Autre 4% 29 Aucune de ces réponses 2% 11

Question 7 - Selon vous, quel est l'enjeu principal concernant les zones industrielles à Terrebonne ?

Parmi les 29 commentaires recueillis, une majorité fait référence plus particulièrement aux enjeux suivants :

• L'accessibilité des zones industrielles depuis les secteurs résidentiels : la mauvaise desserte en transport en commun.

724

• L'empreinte écologique de ces zones : des bâtiments souvent non « verts » ni écoresponsables.

Territoire agricole

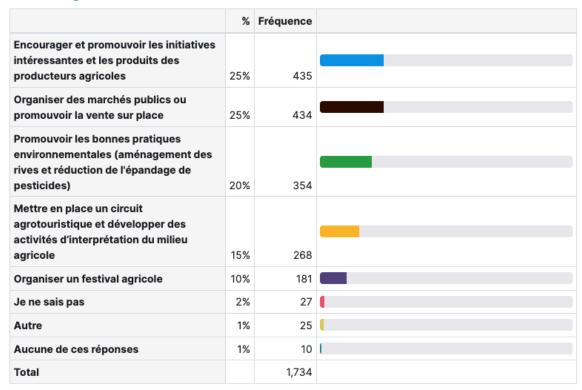
Principaux constats

Total

- En ce qui concerne les territoires agricoles, le quart des participantes et participants (25%) soutient principalement la promotion des initiatives et des produits des producteurs locaux comme mesure prioritaire à mener par la Ville pour mettre en valeur le territoire agricole Terrebonnien. De manière logique, la même proportion de répondantes et répondants souhaiteraient que des marchés publics ou la vente sur place soient organisés (25% des votes).
- La promotion des pratiques écoresponsables, telles que l'aménagement des rives et la réduction de l'épandage de pesticides, est également appuyée par 20% des répondantes et répondants. D'ailleurs, rappelons que 20% des répondantes et répondants, à la question 2, se préoccupent particulièrement de la protection des rives, des cours d'eau et des lacs, lorsqu'il est question d'aménagement et de protection du territoire.

Bilan des réponses

Question 8 - Quel(s) moyen(s) la ville devrait-elle prioriser pour mettre en valeur ses territoires agricoles ?



Parmi les 25 commentaires recueillis, il est aussi proposé de :

- Mettre en place des mesures pour préserver et protéger davantage les zones agricoles, en conservant leur fonction agricole au plan d'urbanisme.
- Développer des programmes de subventions pour les jeunes producteurs agricoles.
- Favoriser la création de fermes coopératives et communautaires.

Habitation et densité

Principaux constats

 Pour la grande majorité des répondantes et répondants à la question 10, l'abordabilité du logement et l'accès à la propriété sont les enjeux prioritaires en matière de logement, contrairement à la mise à disposition de logements adaptés (famille, personnes vieillissantes, personnes seules, personnes ayant des besoins particuliers).

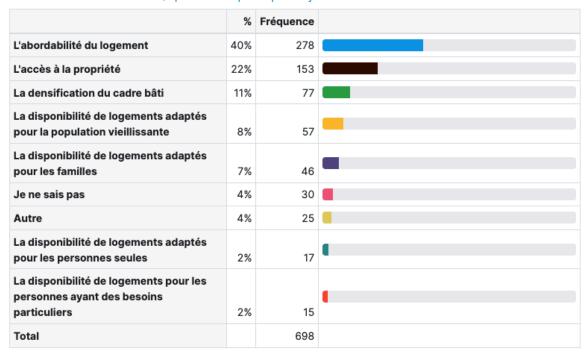
- Seuls 11% des répondantes et répondants voient la densification comme un objectif de la Ville pour les futurs développements résidentiels (question 10), bien que l'aménagement de milieux de vie denses et complets est vu comme une des mesures prioritaires (question 15).
 - Néanmoins, 37% des répondantes et répondants (question 13) estiment que le secteur entourant la gare de train de banlieue de Terrebonne est une des zones les plus favorables à recevoir une haute densité, tout comme les secteurs URBANOVA (25% des votes), et celui entourant le terminus d'autobus de Terrebonne (21% des votes).
 - À cet égard, les quartiers de minimaisons (26% des votes), ainsi que le logement accessoire dans une résidence unifamiliale (22% des votes) sont les deux principaux types de densification qui devraient être autorisés par la Ville selon les répondantes et répondants à la question 14.
- Toutefois, les futurs développements résidentiels occasionnent des préoccupations supplémentaires, en particulier l'augmentation de la circulation routière.
- La perte d'espaces verts et de milieux écologiques que pourrait engendrer le développement de zones résidentielles est aussi préoccupante pour 24% des personnes. Cette préoccupation écologique raisonne avec le souhait, précédemment identifié, que la ville plante des arbres et verdisse les stationnements (question 2).

En ce qui concerne les logements pour personnes aînées, qui n'est une priorité que pour 8% des personnes ayant répondu à la question 12 :

- L'offre semble relativement mal connue puisque 34% des répondantes et répondantes indiquent ne pas savoir comment la qualifier, ni comment se prononcer sur le fait qu'elle est adéquate ou non.
- Selon les personnes ayant répondu « peu adéquate » ou « inadéquate » pour qualifier l'offre de logements pour les personnes aînées, tout comme pour les enjeux en matière d'habitation de manière générale (question 10), le coût trop élevé des loyers (37% des votes) et le manque de disponibilité (23% des votes) sont les principales raisons qui expliquent cette impression.

Bilan des réponses

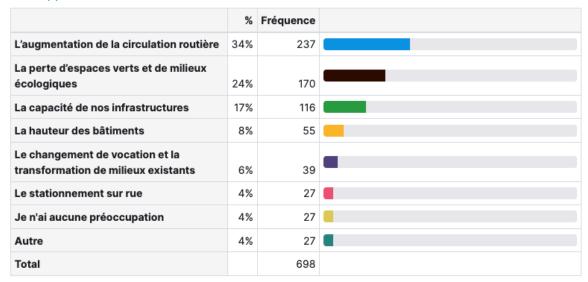
Question 10 - Selon vous, quel est le principal enjeu en matière d'habitation?



Parmi les 25 commentaires recueillis, plusieurs personnes soutiennent que tous ces enjeux sont préoccupants. Les enjeux suivants sont également évoqués :

- L'insuffisance de l'offre de logements
- Le manque de stationnement à proximité ou les frais de stationnement élevés.

Question 11 - Quelle est votre principale préoccupation en lien avec les futurs développements résidentiels ?

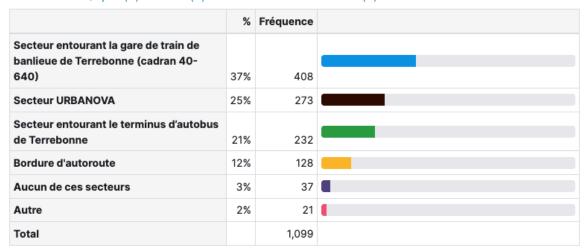


Parmi les 25 commentaires recueillis, plusieurs personnes soulignent que tous ces enjeux sont préoccupants. D'autres soulignent leur préoccupation pour les enjeux liés à l'accessibilité et à l'offre de transport en commun.

Question 12 - Comment qualifieriez-vous l'offre de logements pour les aîné.e.s?

	%	Fréquence
Je ne sais pas	34%	237
Assez adéquate	26%	185
Peu adéquate	25%	174
Inadéquate	8%	57
Très adéquate	7%	46
Total		699

Question 13 - Sachant que les documents de planification nous obligent à intégrer de la haute densité, quel(s) secteur(s) vous semblent favorable(s) à recevoir cette densité ?



Parmi les 21 commentaires recueillis, plusieurs personnes expriment leur mécontentement face à la densification de certains secteurs de la ville. Pour d'autres, la densification doit se faire dans des secteurs déjà bien desservis par le transport en commun, notamment à proximité de liens structurants.

Question 14 - Quel(s) type(s) de densification douce la Ville de Terrebonne devrait-elle autoriser sur son territoire ?

	%	Fréquence
Quartier de minimaisons	26%	401
Logement accessoire dans une résidence unifamiliale	22%	336
Intégration progressive de petits blocs appartements de maximum 6 unités de logement	18%	278
Unité d'habitation accessoire détachée dans la cour d'une résidence unifamiliale	17%	255
Transformation de résidence unifamiliale en duplex ou en triplex	15%	231
Autre	1%	19
Aucune de ces réponses	1%	15
Total		1,535

Parmi les 19 commentaires recueillis, quelques personnes proposent la création de maisons intergénérationnelles, de logements à loyer abordable, ainsi que de quartiers de maisons mobiles.

Infrastructures culturelles, sportives et de loisirs

Principaux constats

Un nombre relativement important de répondantes et répondants est d'avis que la Ville devrait prioriser le développement de son offre culturelle (30% des votes), afin d'améliorer l'offre touristique de Terrebonne (question 20). Également, pour 20% des personnes, la Ville devrait développer davantage l'offre sportive et récréative.

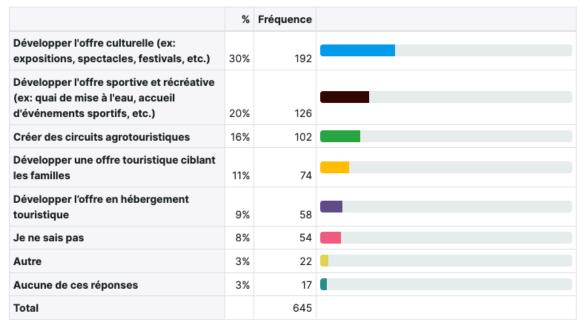
Enfin, en ce qui concerne les parcs et les espaces verts (question 19), c'est près de 80% des personnes qui se montrent satisfaites de l'offre de parcs, d'aires de jeux, d'équipements sportifs et de la sécurité dans les parcs et espaces verts, bien que la desserte en blocs sanitaires dans ces lieux suscite des avis mitigés.

Bilan des réponses

Question 19 - Quel est votre niveau de satisfaction face aux aspects suivants?

	Très insatisfait(e)	Plutôt insatisfait(e)	Plutôt satisfait(e)	Très satisfait(e)	Total
L'offre en matière de parcs et d'espaces verts	4% 26	17% 107	62% 400	17% 113	646
L'offre en matière d'aires de jeux et de jeux d'eau pour les enfants	4% 25	1 6% 99	63% 397	18% 111	632
L'offre en matière d'équipements sportifs (terrains sportifs, piscines, etc.)	6% 38	25% 156	53% 336	16% 104	634
La sécurité dans les parcs et espaces verts (éclairage, etc.)	3% 22	19% 118	64% 408	14% 87	635
La desserte en matière de blocs sanitaires dans les parcs	11% 72	46% 291	37% 237	5% 34	634

Question 20 - Selon vous, quelle orientation la Ville de Terrebonne devait privilégier afin d'améliorer son offre touristique ?



Également, parmi les commentaires recueillis (22 réponses) dans la catégorie « autre », quelques personnes estiment que toutes ces orientations sont pertinentes. Par ailleurs, d'autres évoquent également le développement de l'offre de transport en commun et le développement des réseaux de transports actifs (les pistes cyclables et les trottoirs).

Annexe - Profil des répondantes et répondants

Résidez-vous à Terrebonne ?

	%	Fréquence
Oui	87%	517
Non	13%	75
Total		592

Dans quel district résidez-vous ?

Duns quel district residez-vous :		
	%	Fréquence
District 12: Vieux-Terrebonne	12%	59
District 7 : Côte de Terrebonne	11%	54
District 9 : La Sablière-Hauteville	9%	44
District 4: Terrebonne-Ouest	7%	35
District 11 : Seigneurie-Île-Saint-Jean	7%	33
District 15 : Saint-Charles - Des Fleurs	6%	31
District 13 : Coteau-des Vignobles	6%	30
District 2 : Du Boisé-Laurier	6%	29
District 6 : Comtois-La Pinière	6%	28
District 10 : Centre-ville	5%	27
District 14 : Charles-Aubert	5%	26
District 8 : Saint-Jean-Baptiste	5%	25
District 16 : Des Pionniers	5%	25
District 5 : Grand Ruisseau	4%	18
District 1: Saint-Joachim	3%	17
Je ne sais pas	2%	11
District 3 : Du Ruisseau Noir	2%	9
Total		501

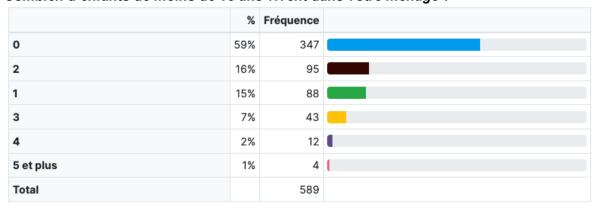
Cochez toutes les affirmations qui s'appliquent à vous :

	%	Fréquence	
Je suis propriétaire d'un ou de plusieurs			
immeubles	59%	371	
Je travaille pour la municipalité	17%	105	
Aucune de ces réponses	14%	88	
Je suis locataire	8%	51	
J'ai un commerce à Terrebonne	3%	18	
Total		633	

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

	%	Fréquence
65 ans et plus	25%	144
35 à 44 ans	24%	140
45 à 54 ans	21%	123
55 à 64 ans	19%	109
25 à 34 ans	9%	53
18 à 24 ans	2%	11
18 ans et moins	1%	7
Total		587

Combien d'enfants de moins de 18 ans vivent dans votre ménage ?





INM

5605, avenue de Gaspé, bureau 404 Montréal (Québec) H2T 2A4

> Téléphone: 1 877 934-5999 Télécopieur: 514 934-6330 Courriel: inm@inm.qc.ca www.inm.qc.ca